



Service de l'édilité
Constructions

Modification d'un chalet en cours de rénovation autorisé avec modifications d'ouvertures en façades et déplacement du tube de cheminée en toiture, Nendaz

Titre du projet de construction

Modification d'un chalet en cours de rénovation autorisé avec modifications d'ouvertures en façades et déplacement du tube de cheminée en toiture

Numéro pour consultation eConstruction

1773e757

Requérants / Propriétaires

Caroline et Hans Andreas Engel

Auteur des plans

Smith Studio GmbH

Parcelle

8779 du plan 90 MC au lieu-dit Les Clèves / Haute-Nendaz

Coordonnées

2'588'210 1'113'877

Affectation de la zone

H10 implantation dirigée

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 56 et suivants LC et suivant concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352
1996 Basse-Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 15.06.2026



Service de l'édilité
Constructions

Ajout d'une lucarne en toiture, Nendaz

Titre du projet de construction

Ajout d'une lucarne en toiture

Numéro pour consultation eConstruction

856f4118

Requérants / Propriétaires

Eva et Pascal Favre

Auteur des plans

LBF constructions & réalisations Sàrl

Parcelle

928 du plan 14 MC au lieu-dit Dzelon / Haute-Nendaz

Coordonnées

2'589'337 1'114'306

Affectations des zones

H20 / Zone réservée / SAS

Dérogation

art. 121 du RCCZ

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privées éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 56 et suivants LC et suivant concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz

Route de Nendaz 352

1996 Basse-Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 15.06.2026



Service de l'édilité
Constructions

Modification d'une transformation autorisée d'un chalet existant avec surélévation de la toiture de 30cm et rehaussement des tubes de cheminée, démolition d'un réduit avec terrasse couverte et construction d'un garage agricole avec une terrasse couverte, Nendaz

Titre du projet de construction

Modification d'une transformation autorisée d'un chalet existant avec surélévation de la toiture de 30cm et rehaussement des tubes de cheminée, démolition d'un réduit avec terrasse couverte et construction d'un garage agricole avec une terrasse couverte

Numéro pour consultation eConstruction

f7acf32e

Requérante

Véronique Fournier

Auteur des plans

Jacques Fournier

Parcelle

7991 du plan 79 MC au lieu-dit Le Saviésan / Haute-Nendaz

Propriétaire

Hoirie Agnès Lathion par Claudia Fournier

Coordonnées

2'590'274 1'113'834

Affectations des zones

H20 / Zone réservée

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 56 et suivants LC et suivant concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352
1996 Basse-Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 15.06.2026

Basse-Nendaz, le 15.05.2026

L'Administration communale